



Transfert des personnels et infrastructures à l'EPIC VNF : Appel à la grève à compter du 2 mai 2011

Alors que la Ministre n'a jamais répondu au courrier que les fédérations FO, CGT et CFDT lui adressaient le 15 novembre dernier, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET répond directement et individuellement à chacun des agents par le « canal » des chefs des services de navigation, putatifs responsables de VNF.

A l'évidence, la Ministre double une « opération de com' » par une « opération de charme » ...

Une opération de com' :

Si nous ne savons pas combien aura coûté l'opération cinématographique à la gloire de VNF (cf. info FEETS-FO du 27 janvier 2011), c'est une autre opération de com' que la Ministre engage ici.

C'est si vrai que nous savons qu'elle a, ici aussi, embauché des inventeurs de formules toutes faites (cf. info FEETS-FO du 6 avril 2011) pour rendre présentable son projet « Voies navigables 2013 ».

Un projet en fait aussi lourd en sombres perspectives que « Perspectives RH 2013 » ... qui n'a de "perspective" que le nom tant il bouche l'avenir des agents d'autres services ayant vocation, pour leur part, à demeurer dans le giron du MEDDTL -mais pour combien de temps encore ?

Nous savons par exemple qu'une FAQ (foire aux questions) a déjà été élaborée par ses spins doctors : alors que le courrier qu'elle vient de vous adresser « vous invite dès à présent à vous rapprocher de votre encadrement pour qu'il puisse vous apporter des compléments d'information et à [lui] faire remonter vos besoins et vos observations », la Ministre a déjà préparé les questions que vous êtes sensés lui poser (sic !) ... et les formules toutes faites que votre encadrement est invité à annoncer en guise de réponse (resic !).

Double d'une opération de charme :

Nous avons pu nous procurer le projet de lettre que la Ministre se proposait de vous envoyer avant que, dès l'annonce par son Cabinet du projet de transfert, FORCE OUVRIÈRE n'appelle les personnels de la voie d'eau à se mobiliser (cf. communiqué FEETS-FO du 30 mars 2011).

La Ministre a, depuis, reformulé son projet de lettre.

Elle en a notamment retiré l'engagement clair que « *Votre statut actuel d'agent de l'État sera conservé* ».

Et l'a remplacé par celui -beaucoup plus approximatif- qui consiste à avouer devoir créer « *un cadre juridique* », le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial de VNF lui interdisant d'écrire ce qui n'était en effet qu'un gros mensonge.

Il est clair qu'en ne répondant pas aux organisations syndicales mais aux agents eux-mêmes, la Ministre fait le pari qu'ils se laisseront prendre à ce jeu de dupe...

Mais ils n'attendront pas le 1^{er} janvier 2013 pour le découvrir et le subir !

**Et se mobiliseront, en grève et dans l'action,
dès le 2 mai 2011 pour l'empêcher !**

Paris, le 15 avril 2011

**Contacts : Jean Hédou, Secrétaire général – 01.44.83.86.20
Gérard Costil, Secrétaire fédéral – 01.44.83.86.20**

PJ : Appel FO-CGT-CFDT à la grève à compter du 2 mai 2011